

MISE EN LIGNE LE 06-09-2022

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.123

L'an deux mille vingt-deux, le 05 septembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 30 août 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 30 août 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Gilbert LOUX représenté par M. Jean-Michel DENIS
M. Gilbert THULEAU représenté par M. Raynald RIMBAULT
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

Mme Françoise LARRIEU a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

MISE EN LIGNE LE 06-09-2022

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution des subventions suivantes :

- Institut BERGONIÉ (Centre Régional de lutte contre le cancer Bordeaux et Sud-Ouest) + 1 000,00 €
- Association REDICETS (Recherche Et Développement In Clinique Et Thermes de Saujon) + 1 500,00 €
- ASF DES MARAIS DOUX DE SAINT AUGUSTIN + 205,70 €
- ASF DES MARAIS DOUX D'ARVERT + 168,30 €
- ASCO MARAIS DE POUSSEAU + 2 500,00 €
- ASCO BOUBES ET BELMONT + 5 089,28 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 – Fonction 0203

- Institut BERGONIE (Centre Régional de lutte contre le cancer Bordeaux et Sud-Ouest) + 1 000,00 €

Article 6574 – Fonction 520

- Association REDICETS (Recherche Et Développement In Clinique Et Thermes de Saujon) + 1 500,00 €

Article 6574 – Fonction 92

- ASF DES MARAIS DOUX DE SAINT AUGUSTIN + 205,70 €
- ASF DES MARAIS DOUX D'ARVERT + 168,30 €
- ASCO MARAIS DE POUSSEAU + 2 500,00 €
- ASCO BOUBES ET BELMONT + 5 089,28 €

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO



Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 06 septembre 2022

La secrétaire de séance,

Françoise LARRIEU